

RECOMMANDATIONS POUR LES ACCIDENTS D'EXPOSITION AU SANG (AES)



Un AES se définit comme étant un accident survenant par contact avec du sang ou avec un liquide biologique contenant du sang lors :

- D'une piqûre ou coupure.
- D'une projection sur une muqueuse : yeux, bouche, nez.
- D'un contact sur une peau lésée (plaie, eczéma).

➔ PREMIERS SOINS À PRODIGUER EN URGENCE

Si piqûre, coupure, ou contact sur une peau lésée :

- Ne pas faire saigner.
- Nettoyer immédiatement la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer.
- Désinfecter pendant au moins 10 minutes avec les désinfectants suivant :
 - Dakin
 - Ou Eau de Javel 9° chlorométrique diluée au 1/5
 - Ou à défaut alcool à 70

Si projection sur les muqueuses :

 Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique au moins 10 minutes.

➔ PRENDRE UN AVIS MÉDICAL DANS L'HEURE

avec un médecin hospitalier référent ou de garde au service des urgences

Pour évaluer le risque infectieux, notamment VIH, hépatites B et C, ou autres, en fonction :

- Du statut sérologique de la personne source avec son accord (notamment vis-à-vis du VIH par test rapide)
- Du type d'exposition
- De l'immunité de la personne exposée (hépatite B).

Pour mettre en place si besoin un traitement post-exposition le plus tôt possible.

➔ DANS LES 24 HEURES SUIVANT L'ACCIDENT

- Informer la hiérarchie
- Déclarer l'accident du travail
- Suivre les recommandations du médecin pour un suivi clinique et sérologique
- Informer le médecin de prévention pour analyser les circonstances de l'accident afin d'éviter qu'il ne se reproduise

➔ MOYENS DE PRÉVENTION

- Formation des agents
- Mesures d'amélioration concernant l'organisation du travail
- Equipements de protection individuelle
- Vaccins